

Focus sur les gros chantiers

De nombreux chantiers font bouger le paysage urbain, transforment le territoire pour répondre aux défis de demain : mobilité plus fluide, patrimoine préservé, infrastructures modernisées... Voici un focus sur les chantiers qui débutent, se poursuivent.

LIMOGES

Création et d'extension des réseaux de chaleur

Limoges Métropole, engagée dans la transition énergétique, poursuit son ambition de verdissement des systèmes de chauffage avec la [création et l'extension de deux réseaux de chaleur](https://www.limoges-metropole.fr/informations-transversales/actualites/les-travaux-de-creation-et-d-extension-des-reseaux-de-chaleur-a-limoges-demarrent-en-avril-46166) (<https://www.limoges-metropole.fr/informations-transversales/actualites/les-travaux-de-creation-et-d-extension-des-reseaux-de-chaleur-a-limoges-demarrent-en-avril-46166>) : Limoges Sud et Limoges Centre. Respectivement lors de la décarbonation du territoire en évitant près de 25 800 tonnes de CO₂ par an. Alimentés à 97 % par des énergies renouvelables, ils permettront de desservir l'équivalent de 15 000 logements. Les travaux de déploiement des nouveaux réseaux de chaleur (<https://www.limoges-metropole.fr/informations-transversales/actualites/les-travaux-de-creation-et-d-extension-des-reseaux-de-chaleur-a-limoges-demarrent-en-avril-46166>) sont baptisés « Limoges Centre énergies services » (https://m365.eu.vadsecure.com/safeproxy/v4?=ovEE6tmUhAKGMmoxLaWIJ_4AFD5aGCZmoUvNYFUqit11CY7oGajzQVleFqerHio:XUWxgU47OKrWiveQ8k767ALFRTO6wTCJTzVILTWJqU3jNgx4GDQBrL3blDtg8zx-5btmMgaZn8Yg&k=8YSO&r=IDW2hkVrMbnBXM8tsKKiaR1ZFwAipJvdmyOTstzQKThN4Qw4-NK0cUnLR3WlvXWNc30_FXpvotaZDpBp30snw&s=5fa53c2ba237997f38591687db9d9ccac5f6a37602cdda92a86a2ca615ceef41&u=https%3A%2Fwww.rezomee.fr%2Flimoges-centre%2Fvotre-reseau) et « Limoges Sud 1cERKmFlcH0tjoeKFwb3j1iq0KW4C3pCNmzm4MHHKaKr1myxePljgKMKQuwTWZUS9N-MmB-Ikjylg&i=XRxYzE809-kwpeZ0asirhKM31vPkmuVI_8dEUqGjlrxrXS71_eq_pFH185aQveq4wNHfYxax32hDnrw0YBBmfA&k=PIFr&r=Y7YJdwFQKkhIndOPiPZTwGLuvSmfxVmFGa3siBw0nsqlvWHFKzNYu8wtTAlBgxyeQb8ane9AQ_90Da05djHtg&s=2f8f690sud%2F»).



Places des Bancs, Poids public et rues adjacentes

Ce projet de réaménagement (<https://www.limoges-metropole.fr/informations-transversales/actualites/les-travaux-de-reamenagement-de-la-place-des-bancs-ont-debuté-21492>) porté par Limoges Métropole Lansecot et Élie Berthet.

Limoges Métropole et la Ville de Limoges ont souhaité mettre en œuvre des travaux de réaménagement de ce secteur, à forte densité commerciale, évènementielle, culturelle et de détente.

Ce projet de réaménagement porté par Limoges Métropole en partenariat avec la Ville de Limoges s'étend sur une surface de 6 628 m² et comprend la place des Bancs, les rues de



Boulevard de la Corderie

En octobre 2024, les équipes de Limoges Métropole débattaient des travaux de **renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement puis de réaménagement complet de la voirie** l'intégration d'une piste cyclable en double sens de la circulation, **boulevard de la Corderie à Limoges**. Ce chantier qui met en lumière les investissements de la Communauté urbaine travaux.

Le Boulevard de la Corderie fermé à la circulation depuis le lundi 13 janvier 2025 au matin. L'accès aux riverains est maintenu. Une déviation et une signalisation sont mises en place

- > par la rue Gabriel Péri et la rue des Petites Maisons - Sens montant
- > par la rue des Petites Maisons et l'avenue Georges Dumas - Sens descendant.



Avenue des Coutures et de la rue Jean Fredon

Le projet d'aménagement (<https://www.limoges-metropole.fr/informations-transversales/actualites/amenagement-de-lavenue-des-coutures-et-de-la-rue-jean-fredon-4377>) comprend la réfection globale de la liaison sécurisée pour les vélos, entre l'avenue des Coutures et l'avenue Jean Gagnant ainsi que la rue Proudhon. Les travaux ayant débuté le 21 octobre 2024 s'achèveront pour le 13 janvier 2025. Le passage de l'avenue des Coutures à sens unique est l'élément marquant du projet : l'objectif étant de permettre un meilleur partage de l'espace public et de favoriser les déplacements aux normes et l'élargissement des trottoirs et la création d'une piste cyclable montante.


